



Les Chalets du Bioparc

TARIFICATION, MODALITÉS ET RÈGLEMENTS

1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Tarification (taxes en sus) :

- Chalets 2 chambres : à partir de 225,00 \$ par nuitée
- Chalets 3 chambres : à partir de 251,00 \$ par nuitée

Haute saison

- **Du 14 juin au 26 août 2024 : location à la semaine seulement.** ◦ Les arrivées sont autorisées les vendredis, samedis ou dimanches selon le chalet choisi. ◻ **Du 9 au 14 juin et du 27 août au 21 septembre 2024 : minimum 2 nuitées**

Basse saison

- **Du 1^{er} janvier au 8 juin 2024 et du 22 septembre au 31 décembre 2024**

Notes : 1) Possibilité de location au mois à certaines périodes en basse saison, informez-vous. 2) Tarifs sujets à changements sans préavis.

Réservations et informations :

Téléphone : **418 534-1997**

Site Internet : bioparc.ca

Sans frais : **1 866 534-1997**

Courriel : info@bioparc.ca

L'attribution du chalet peut être différente de celle choisie lors de la réservation pour des raisons de logistique ou de forces majeures.

Installations et équipements :

- 2 chambres fermées **ou** 3 chambres dont une fermée et deux à aire ouverte (demi-cloison);
- 1 ou 2 lits doubles et 1 grand lit (Queen) literie incluse;
- Cuisine entièrement équipée (poêle, réfrigérateur, micro-ondes, vaisselles, casseroles, etc.);
- Salle de bain complète;
- Laveuse et sècheuse;
- Terrasse meublée;
- Literie, serviette de bain et linges à vaisselle;
- Internet haute vitesse sans fil;
- Télévision avec câble;
- Séchoir à cheveux;
- Fer et planche à repasser; ◻ Foyer extérieur.

Modalités de paiement et frais en vigueur :

Le paiement (dépôt et paiement final) des réservations doit être effectué par carte de crédit (Visa, Master Card, American Express).

Un acompte de 50 % du coût total de la location est exigé au moment de la réservation. Le solde final est payable dans les dix (10) jours précédents l'arrivée. Il sera automatiquement prélevé au moyen de la carte de crédit utilisée lors de la réservation. Un courriel vous alors sera envoyé avec les détails des procédures d'arrivée.

Le jour du départ, les clés devront être laissées dans le chalet et celui-ci verrouillé. Des frais de 50 \$ seront exigés pour toutes clés non rapportées ou perdues.

Modalités d'occupation :

- Chalets à 2 chambres : tarification valide pour 1 à 4 adulte(s). Capacité maximale : 4 personnes.
- Chalets à 3 chambres : tarification valide pour 1 à 6 adulte(s). Capacité maximale : 6 personnes.

À tout moment au cours du séjour, un gardien de sécurité peut se présenter et vérifier le nombre d'occupants dans le chalet. Si la limite permise est dépassée, des pénalités s'appliqueront (débitées sur la carte de crédit).

Page 2/2

Annulation d'une réservation :

À plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée :

- Pour l'annulation d'une réservation, des frais de 10 % du montant total du séjour sont non remboursables.

Entre 30 et 10 jours avant la date prévue d'arrivée :

- Pour une annulation aucun remboursement ne sera consenti sur l'acompte de 50 %.

À moins de 10 jours de la date prévue d'arrivée :

- En tout temps, à moins de 10 jours de la date d'arrivée, aucune modification ou annulation n'est possible et aucun remboursement ne sera consenti. Le montant total de la réservation sera automatiquement facturé au client.

- ✓ **Certaines offres et promotions sont non-remboursables et non-modifiables.**
- ✓ **Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé pour les arrivées tardives ou les départs anticipés.**
- ✓ **Pour toutes annulations, consultez notre équipe à info@bioparc.ca ou au 1 866 534-1997.**

Modification d'une réservation :

- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur égale ou inférieure à la réservation initiale, la première modification est gratuite. Des frais de modification de 5 % seront exigés dès la seconde modification.
- Pour les modifications d'une réservation d'une valeur supérieure à la réservation initiale, aucuns frais ne sont exigés.
- Les séjours reportés devront l'être à l'intérieur d'une période d'un an suivant la réservation initiale. Les nouvelles dates de séjour devront être confirmées au moment de la modification.
- Aucune modification possible à moins de 10 jours de la date d'arrivée.
- Conditionnel aux disponibilités au moment de la modification.
- Certaines offres et promotions sont non-remboursables et non-modifiables.
- Pour toutes modifications, consultez notre équipe à info@bioparc.ca ou au 1 866 534-1997.

Heures d'arrivée, de départ et enregistrement :

Arrivée : **à partir de 16 h**. Le client pourra prendre possession de ses clés selon les modalités mentionnées dans le courriel envoyé dans les dix (10) jours avant la date d'arrivée.

Départ : **avant 10 h**. Des frais de 25 \$ par 30 minutes de retard s'appliqueront s'il y a lieu.

Arrivée hâtive ou départ tardif sur demande : 50 \$ (en basse saison seulement et sous réserve des disponibilités).

Règlements généraux :

Les chalets du Bioparc de la Gaspésie sont **entièrement non-fumeurs**. Des frais de nettoyage de 200 \$ seront facturés au client si quelqu'un fume dans ceux-ci.

En tout temps, le client doit laisser le chalet qu'il occupe et tout équipement qu'il utilise dans un **état d'ordre et de propreté**. Les chalets laissés en état de malpropreté seront nettoyés aux frais du client. Des frais de 200 \$ seront automatiquement facturés à la carte de crédit du client.

Tous **bris causés dans les chalets et aux équipements des chalets**, de même que les **équipements manquants** seront facturés au client.

Les animaux domestiques sont interdits.

Pour le respect des autres clients et voisins, un **couvre-feu est fixé à 23 h**.

Une personne qui contrevient aux présents règlements peut être expulsée sur le champ, et ce, sans remboursement.

Notez que les politiques et tarifs sont sujets à changement sans préavis. Consultez bioparc.ca pour les mises à jour.

Tarifification, modalités et règlements
1^{er} janvier au 31 décembre 2024



bioparc.ca

1 866 534-1997